

**PROCES VERBAL**  
**DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
**DU PAYS DE COLOMBEY ET DU SUD TOULOIS**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE – FAVIERES**

**SEANCE DU : 22 JUIN 2016**

**Nombre de conseillers en exercice : 58**

**Nombre de conseillers votants présents : 35**

**Nombre de procurations : (8) :** Monsieur Joël BAUDY donne procuration à Monsieur Denis THOMASSIN – Monsieur Jean-Marie GERONDI donne procuration à Monsieur Stéphane NION – Monsieur Jean-Louis OLAIZOLA donne procuration à Monsieur Maurice SIMONIN – Monsieur Jean-Pierre ARFEUIL donne procuration à Monsieur Christophe BLANZIN – Monsieur Frédéric RAYBOIS donne procuration à Monsieur Marc DETHOREY – Monsieur Xavier FLAMENT donne procuration à Monsieur Alain GODARD – Madame Nathalie HAMEAU-KINDERSTUTH donne procuration à Monsieur Philippe PARMENTIER

**Nombre de suppléants présents avant le droit de vote : (2)** Monsieur Bernard SAUCY donne pouvoir à Monsieur Michaël MATHIEU – Monsieur Philippe DIDELOT donne pouvoir à Madame Catherine BARRAT

**Nombre de conseillers votants : 43**

**Nombre de Conseillers excusés : 12**

**Conformément à l'art L 2121-15 du CGCT, le secrétaire de séance est nommé :**  
**Secrétaire de séance : Monsieur Maurice SIMONIN**

**Date de convocation : 15 juin 2016**

**Date d'affichage : 18 juillet 2016**

		Titulaires et suppléants ayant droit de vote présents	Pouvoir	Suppléants sans droit de vote	Excusés	Absents	Heure d'arrivée	Heure de sortie
ABONCOURT	Joël BAUDY				X			
	Jean-Pierre OLRV					X		
ALLAIN	Daniel PRIME	X						
	Rolland MILLERY	X						
ALLAMPS	Jean-François BAUTARD				X			
	Jean-Marie CHARON					X		
AROFFE	Philippe DURANTON	X						
	Alexandre GERARD					X		
BAGNEUX	Germain GRANDJEAN	X						
	Bruno COURTOIS					X		
BARISEY AU PLAIN	Jean-Marie GERONDI				X			
	Stéphane NION	X	X					
BARISEYLA COTE	Christophe PASCAL	X						
	Michel BECK					X		
BATTIGNY	Denis THOMASSIN	X	X					
	Jean COLIN			X				
BEUVEZIN	Hervé MANGENOT					X		
	Jean-Paul NOUE					X		
BLENOD LES TOUL	Jean-Louis OLAIZOLA				X			
	Martine MICHEL	X						
	Maurice SIMONIN	X	X					
	Laurence SAINTOT					X		

Conseil communautaire 22 juin 2016 au presbytère de FAVIERES

BULLIGNY	<b>Alain GRIS</b>	X					
	<b>Bertrand DELIGNY</b>	X					
COLOMBEY LES BELLES	<b>Adolphe REGOLI</b>	X					
	<b>Annie FLORENTIN</b>					X	
	<b>Margot MOREL</b>					X	
	<b>Michel HENRION</b>	X					
	<b>Nathalie CROSNIER</b>	X					
COURCILLES	<b>Bernard SAUCY</b>				X		
	<i>Mickaël MATHIEU</i>	X	X				
CREPEY	<b>Andrée ROUYER</b>	X					
	<b>Daniel THOMASSIN</b>	X					
CREZILLES	<b>Patrick AUBRY</b>	X					
	<i>Daniel KAISER</i>				X		
DOLCOURT	<b>Jean MARCHAND</b>	X					
	<i>Bruno LARDIN</i>					X	
FAVIERES	<b>Christophe BLANZIN</b>	X	X				
	<b>Jean-Pierre ARFEUIL</b>				X		
FECOCOURT	<b>David BRUGMANN</b>					X	
	<i>Patrick THOMAS</i>					X	
GELAUCOURT	<b>Michel CAPDEVIELLE</b>					X	
	<i>Lionel GONZALES</i>					X	
GEMONVILLE	<b>Alain GODARD</b>	X	X				
	<i>Monique CHAROTTE</i>					X	
GERMINY	<b>Christian HUIN</b>					X	
	<b>Patrick DETHOREY</b>					X	
GIBEAUMEIX	<b>Denis KIEFFER</b>	X					
	<i>Catherine COLIN</i>			X			
GRIMONVILLER	<b>Alexis BOUROT</b>					X	
	<i>Régis BARBIER</i>					X	
MONT L'ETROIT	<b>Jean-Jacques TAVERNIER</b>	X					
	<i>Michel ROUSSEL</i>					X	
MONT LE VIGNOBLE	<b>Jean-Pierre CALLAIS</b>	X					
	<b>Michel JEANDEL</b>	X					
MOUTROT	<b>Guy CHAMPOUGNY</b>	X					
	<i>Bruno MULLER</i>					X	
OCHEY	<b>Philippe PARMENTIER</b>	X	X				
	<b>Daniel VATTANT</b>	X					
PULNEY	<b>Jean-François DEZAVELLE</b>	X					
	<i>Gérard BARTHEL</i>					X	

Conseil communautaire 22 juin 2016 au presbytère de FAVIERES

SAULXEROTTE	Céline BOUVOT					X		
	Serge JACOB					X		
SAULXURES LES VANNES	Pascal KACI				X			
	Céline FOLLEY					X		
SELAINCOURT	Francis VALLANCE	X						
	Nathalie BESNOIST					X		
THUILLEY AUX GROSEILLES	Frédéric RAYBOIS				X			
	Marc DETHOREY	X	X					
TRAMONT EMY	Philippe DIDELOT					X		
	Catherine BARRAT	X						
TRAMONT LASSUS	Roland HUEL	X						
	Philippe VERMION					X		
TRAMONT ST ANDRE	Xavier FLAMENT				X			
	Mathieu WECKBRODT					X		
URUFFE	José FAYS	X						
	Elisabeth DELCROIX ZAREMBA	X						
VANDELEVILLE	Claude DELOFFRE					X		
	Jean-Claude CACAS					X		
VANNES LE CHATEL	Nathalie HAMEAU KINDERSTUTH				X			
	Claude GOSSOT					X		
VICHÉREY	Christian FRANCE	X						
	Marie-Aline BONNAVENTURE	X						

Étaient également présents : Monsieur le Sous-préfet de Toul, Camille LANET- Conseillères municipales de Favières, Madame Alexandra BIRECHE , Madame Simone PAVOT - Monsieur Xavier LOPPINET - Madame Pascaline GOUERY – Monsieur Laurent MARIE – Monsieur Morgan BESRECHEL – Madame Laetitia CAMMARATA –

Étaient également excusés : Madame la Sous-préfète de Neufchâteau, Marie-Claude LAMBERT – Madame la trésorière de Colombey les Belles, Péggy WOLSKI – Monsieur le conseiller départemental, Gauthier BRUNNER – Madame la conseillère départementale, Agnès MARCHAND – Madame Marie-Louise HARALAMBON

**Ordre du jour** :

- 1 - Validation du PV du conseil communautaire du 18 mai 2016 à Ochey
- 2 - Présentation du rapport d'activité du service déchets ménagers
- 3 - Présentation du Bureau d'Etude du P.L.U.i. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)
- 4 - Affaires et informations diverses
  - 4.1 - Informations sur les attributions de compensation
  - 4.2 - Démonstration désherbeur à eau chaude

**1 - VALIDATION DU PV DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 MAI 2016 A OCHEY** – validation du procès-verbal du conseil communautaire du 18 mai à OCHEY adopté à unanimité

**2 - PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS (cf annexe)**

Le vice-président Pascal CHRISTOPHE a présenté le rapport d'activité du service déchets ménagers. Les résultats en termes de tonnage et de recyclage sont bons, permettant ainsi pour la plupart des flux d'atteindre les objectifs fixés pour 2020. Il a insisté sur le fait qu'il est important de continuer à bien trier tout ce qui est recyclable : le verre, papier, textile vers les points d'apport volontaires et pour les autres déchets recyclables : boîtes de conserve, d'aluminium, cartonnettes, flaconnage plastique, ... via les sacs de tri transparents.

Le coût de collecte et de traitement de ces matériaux est compensé par leur revente et les aides des éco organisme alors que le coût des autres déchets est de 278€ la tonne. C'est grâce à la diminution des tonnages des ordures ménagères résiduelles qu'il a été possible de maintenir le taux de la taxe malgré l'augmentation de la TVA et de la taxe sur les activités polluantes, et pourquoi ne pas envisager une baisse si cette tendance se poursuit. L'opération de compostage individuelle a eu également une influence très positive sur ces chiffres.

### 3- PRESENTATION DU BUREAU D'ÉTUDE DU P.L.U.i. (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL) (cf annexe)

Denis Kieffer, le vice-président à l'Aménagement du Territoire a présenté le bureau d'étude « Initiative A et D ». Celui-ci a exposé la méthodologie envisagée afin de pouvoir valider le plan local d'urbanisme intercommunal en 2019. Tout d'abord, l'année 2016 sera consacrée au diagnostic, à partir de documents existants, de visites de terrain et d'une réunion dans chacune des communes regroupant dans un premier temps les élus communaux et des personnes ressources et dans un second temps les exploitants agricoles. Ce diagnostic permettra d'écrire le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui sera débattu en mars 2017.

## 4 – INFORMATIONS

### 4.1 SUR LES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

#### Historique

- 1993 : Convention de partage de la TP (la fiscalité nouvelle servait à compenser les communes qui en perdaient et à financer des actions de développement économique)
- 2001 : adoption du régime fiscal TPU
  - Fixation des attributions de compensation = principe d'une garantie de reversement aux communes du produit de taxe professionnelle qu'elles percevaient l'année précédant la mise en place de la TPU.
  - Mise en place d'une dotation de solidarité afin qu'il n'y ait pas de perte financière pour les communes
- Transferts de compétence ayant donné lieu à des transferts de charges (donc baisse des attributions de compensation)
  - 2012 : Lieu d'accueil Parents/Enfants, adhésion à la Mission Locale, restauration et entretien de cours d'eau
  - 2013 : Gestion du gymnase de COLOMBEY
  - 2014 : Fabrication et livraison de repas (périscolaires, CLSH), apprentissage de la natation, adhésion au SMGT
  - 2015 : Elaboration, modification, révision des documents d'urbanisme
  - 2015 : Etablissement d'accueil des moins de 6 ans (hors périscolaire et extrascolaire)

#### La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférée

- Les transferts de compétences ont été réalisés dans l'objectif :
  - de mutualiser les dépenses,
  - d'avoir des services identiques sur l'ensemble du territoire
  - de répartir plus équitablement la charge financière
  - de figer les coûts liés à la compétence pour les communes
- Le montant et les critères de financement de la compétence transférée :
  - sont proposés par la CLECT (1 membre par commune)
  - ont souvent été basés sur un % population et un % potentiel fiscal (Richesse des communes).
  - sont décidés par le conseil communautaire et l'ensemble des communes à la majorité qualifiée (avec reprise sur les attributions de compensation)

#### Modification des attribution de compensation : rappel de la loi :

- Article 1609 nonnes C du code général des impôts:
  - Possibilité de modifier les attributions de compensation hors transfert de charge :
    - Jusqu'en 2015 : unanimité du conseil communautaire
    - A partir de 2016 : délibération concordante du conseil communautaire (à la majorité des 2/3) et de toutes les communes concernées
- Evolution dans la loi de finance 2016 (En cours d'étude par la commission Finance) : Révision des attributions de compensation d'une partie des communes membres lorsque les communes concernées disposent d'un potentiel financier par habitant supérieur de plus de 20 % au potentiel financier par habitant moyen de l'ensemble des communes membres.

#### Perspectives Nouveaux Transferts

- La loi NOTRe impose de nouveaux transferts de compétences :
  - Au 01/01/2017 : Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
  - Au 01/01/2018 : GEMAPI
  - Au 01/01/2020 : eau et assainissement (dans ce cas, préciser explicitement avant le 01/01/2018 que la compétence assainissement non collectif est une compétence facultative)

#### Perspectives : Travaux « Com Finances

La commission « Finance de la CC » a proposé de faire réaliser un diagnostic financier et fiscal du territoire ( commune et CC) et d'élaborer un cahier des charges afin de recruter un bureau d'études financières :

- pour analyser la richesse du territoire, l'effort fiscal, ...
- prendre en compte les évolutions de la Loi de finance 2016
- redéfinir les relations financières avec les communes :

## Conseil communautaire 22 juin 2016 au presbytère de FAVIERES

- proposer des évolutions sur : les AC, la DS, la récupération du FPIC, ...
- analyser les nouveaux transferts de compétences imposés par la LOI NOTRe et les impacts sur le CIF et la

DGF

Le bureau communautaire a validé cette proposition le 08 juin 2016

Lors du conseil communautaire du 04 juillet 2016, une présentation détaillée sera à l'ordre du jour avec notamment la présentation du cahier des charges

*Importance que les élus participent et s'investissent dans cette démarche*

Pour maintenir la DGF bonifiée, obligation de transférer :

- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire limitée à la zone En Prave et à la future zone de la Sarazinière
- Création et gestion de maison de services au public
- Enfin pour augmenter le CIF (et donc la DGF) intérêt de transférer la compétence contingent SDIS

**Augmentation du CIF** : via la prise en charge des cotisations SDISS par la communauté de communes (avec reprise sur les attributions de compensation) : ceci est autorisé depuis la loi NOTRe

**Maintien d'une DGF Bonifiée**

En 2017, il faudra 6 compétences sur ce bloc de 12 (et 9 en 2018) pour les communautés de communes à fiscalité professionnelle unique (sous réserve de confirmation par des circulaires ministérielles)

- Développement économique (zones d'activité, soutien au commerce, promotion du tourisme dont création d'offices du tourisme communautaire)
- Aménagement de l'espace communautaire (SCOT, PLUi)
- Politique du logement social
- Collecte et traitement des déchets
- Construction ou aménagement et entretien des équipements sportifs d'intérêt communautaire (je pense que le gymnase ne devrait rentrer dans cette liste car elle a été déléguée au SMGT, mais pourrait être accepté s'il y a une convention)
- Création et gestion de Maison de services au public (d'ici le 1/1/17 ????)
- Aire d'accueil de gens du voyage (Prise de compétence sans rien faire vu que la loi ne nous oblige à rien car il n'y a pas de communes de plus de 3500 habitants)
- Voirie d'intérêt communautaire (en se limitant à la voirie de la zone En Prave et de la future zone de la Sarrazinière)
- GEMAPI
- Assainissement collectif et non collectif
- Eau
- Politique de la ville (si contrat politique de la ville)

**Pour info, en 2015, la DGF notifiée était de 486 845 € dont :**

- 85 879 € de dotation de base (= CIF - x population - x valeur du point)
- 315 640 € de dotation de péréquation (= CIF - x population - x écart relatif de potentiel fiscal - x valeur du point)
- 78 699 € de garantie d'évolution
- **132 251 € de bonification** (= CIF - x population - x valeur du point)
- 92 701 € de contribution au redressement des finances publiques 2015
- 32 923 € de contribution au redressement des finances publiques 2014
- la valeur du point est différente pour la dotation de base, la dotation de péréquation et la dotation de bonification

Levée de séance 22 h 30

Pour extrait certifié conforme  
Le Président,  
Philippe PARMENTIER

P.O Le Vice-président,  
Denis KIEFFER



